

DEPARTEMENT de
L'ESSONNE

◇
Arrondissement de
PALAISEAU

◇
Canton de
LONGJUMEAU

◇
Commune de
MONTLHERY

◇
Secrétariat

☎ 01.64.49.53.33

⌘ ⌘ ⌘ ⌘ ⌘

OBJET

Examen du projet du
Budget Primitif
Général de la
Commune pour
l'exercice 2024

⌘ ⌘ ⌘ ⌘ ⌘

Nombre de Conseillers

En exercice : 29

Présents : 23

Votants : 29

POUR : 22

CONTRE : 7

Abstentions : 0

Date de convocation

22.03.2024

Date d'affichage

22.03.2024

Date de mise en ligne

12 AVR. 2024

Extrait du REGISTRE DES
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE DE MONTLHERY

⌘ ⌘ ⌘ ⌘ ⌘

L'an deux mille vingt quatre
Le quatre avril à vingt et une heures

Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Claude PONS, Maire.

PRESENTS :

- PONS, Maire
- Mmes BIANCO, DA COSTA FERNANDES, DA ROCHA, DA SILVA REBELO, EYROLLE-ROCA, GUILLOCHON, KIEFFER, KLJAJIC, LESCURE, MARTIN, NOEL, VALENTE, WANDJI,
- MM. ARAUJO, BENEL, BERTIN, DELMON, KAROUI, LE BOUDEC, QUEANT, RICHARD, ZIANE.

EXCUSES :

- Mme DEKIMECHE pouvoir à Mme KLJAJIC,
- Mme TRUNSARD pouvoir à Mme DA COSTA FERNANDES,
- Mme ZANATO pouvoir à Mme NOEL,
- M DURAND pouvoir à M DELMON,
- M GAUCHET pouvoir à M BENEL,
- M STANORD pouvoir à M ARAUJO.

Le Conseil Municipal, réuni au nombre prescrit par l'article L 2121-2 du Code Général des Collectivités Territoriales a nommé Secrétaire de séance Madame Isabelle MARTIN.

L'exposé de Monsieur DELMON, 7^{ème} Adjoint aux Finances, travaux et équipements publics entendu, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Vu le Débat d'Orientation Budgétaire organisé le 7 mars 2024, et après en avoir délibéré,
- Vu le projet du Budget Primitif 2024 exposé,

Article 1^{er} :

↳ **VOTE** le budget primitif de la commune pour l'exercice 2024 par 22 voix POUR, 7 voix CONTRE (celles de Mmes EYROLLE-ROCA, KIEFFER, NOEL, ZANATO et MM.BERTIN, KAROUI, RICHARD), soit :

Ce budget est équilibré en dépenses et en recettes pour les sommes suivantes :

	DEPENSES	RECETTES
- INVESTISSEMENT	6 984 000 €	6 984 000 €
- FONCTIONNEMENT	11 939 841 €	11 939 841 €
TOTAL	18 923 841 €	18 923 841 €

Pour copie conforme
au registre,
Le Maire,



Claude PONS

Fait et délibéré en séance publique,
les jour, mois et an que dessus.

A signé au registre
La secrétaire de séance
Le Maire,

Claude PONS

Le secrétaire de séance,



Isabelle MARTIN